



VILLES D'EUROPE

**DU 14 OCTOBRE
AU 2 DÉCEMBRE 2014**

La transition énergétique

Le mardi de 18h à 19h30
Hôtel de Rennes Métropole /
Salle du Conseil d'agglomération

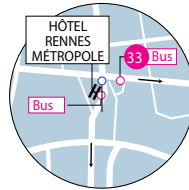
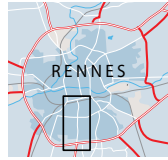
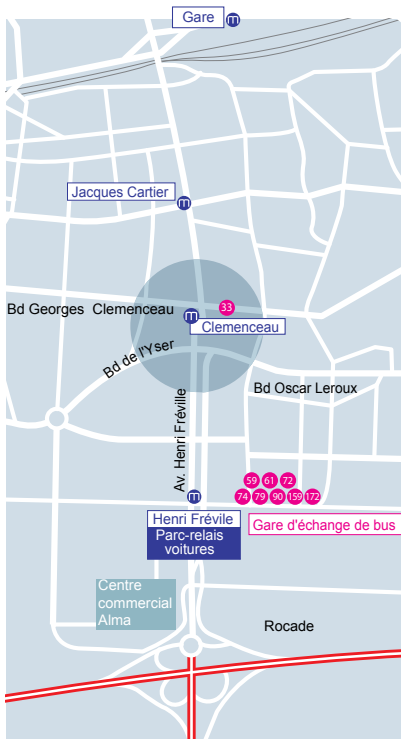
 Clémenceau

VILLES D'EUROPE

La transition énergétique

Nouveau cycle de conférences né en 2013 à l'initiative du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes et coorganisé par le Centre et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes, « Villes d'Europe » a pour objectif de permettre aux citoyens de mieux comprendre l'évolution de leur territoire et de leur ville au regard d'expériences européennes et d'éclairer les politiques de l'Union. Les conférences, gratuites et ouvertes à tous, ont lieu dans la salle du Conseil d'agglomération de l'hôtel de Ville de Rennes Métropole qui est également partenaire de cette opération.

La transition énergétique désigne le passage d'un système énergétique qui repose essentiellement sur l'utilisation des énergies fossiles, épuisables et émettrices de gaz à effet de serre (que sont le pétrole, le charbon et le gaz), vers un bouquet énergétique donnant la part belle aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Elle répond ainsi à la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique. Dans cette lutte, l'Union européenne s'est fixée l'objectif « 20/20/20 », soit de réduire de 20 % des émissions de gaz à effet de serre, d'accroître l'efficacité énergétique de 20 % et la part des énergies renouvelable de 20 % dans le mix énergétique d'ici 2020. L'efficacité énergétique répond également à la volonté d'un pays d'accroître son indépendance énergétique et de renforcer sa compétitivité en réduisant à terme sa facture énergétique. Au moment où, en France, l'Assemblée nationale commencera à examiner le projet de loi sur la transition énergétique, le cycle des Villes d'Europe 2014 permettra d'explicitier l'action de l'Union et son impact en la matière notamment sur les collectivités territoriales.



Comment y aller ?

En métro Station Clemenceau
(à deux stations de la gare)

En bus ligne 33 (arrêt Clemenceau)

L'Hôtel de Rennes Métropole se situe à proximité de la rocade sud (sortie Alma) et du parc-relais Henri-Fréville

LIEU DES CONFÉRENCES

Villes en Europe
Hôtel de Rennes Métropole
salle du Conseil d'agglomération
4, avenue Henri-Fréville
35207 RENNES CEDEX

ORGANISATION :

Centre d'excellence
Jean Monnet de Rennes
Tél. 02 23 23 77 38
cejm.univ-rennes.eu
Institut d'aménagement et
d'urbanisme de Rennes (IAUR)
Tél : 02 23 22 58 62
www.univ-rennes2.fr/iaur

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne dans le cadre du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes n° 2011-2848 ainsi que par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs. La Commission, Le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

